

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

# BULLETIN DU PRIEURÉ SAINT-JEAN



2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE  
Tel. : 01.30.33.58.07 - fax : 01.34.97.83.74 - mail : prieurestjeanmantes@sfr.fr



MAI - JUIN 2012 N° 127

## Le combat contre les fausses religions : l'exemple des mormons

Le message de Notre Seigneur Jésus-Christ attire, puisqu'il est la Vérité. Mais bien des novateurs l'ont trafiqué au cours des âges, donnant naissance aux différentes hérésies. Au milieu de l'écroulement de la pratique chrétienne, les sectes fleurissent car les hommes ont un besoin de religion. Analysons l'une d'entre elles, encore assez peu connue car venant du Nouveau-Monde mais qui déjà cherche à recruter dans notre région : les mormons. Tout-puissants dans l'Ouest des Etats-Unis, et peut-être bientôt dans ce pays, ils tissent leur toile en Europe. Les mormons, s'ils comptaient à peine le million d'adeptes en 1950, dépassent désormais les 13 millions. Ils sont 36.000 en France métropolitaine et désirent s'y implanter profondément, notamment dans notre département, au Chesnay, où ils veulent bâtir un centre à coup de millions de dollars.

### Origine

La secte fut fondée par Joseph Smith, né en 1805 dans l'Etat du Vermont, aux Etats-Unis. Selon ses biographes, il recherchait désespérément la solution du salut sans trouver satisfaction dans les erreurs protestantes. Il lisait la Bible avec avidité, mais hélas sans discernement. Attention, la suite du récit nous paraît délirante mais est considérée comme très sérieuse par ses fidèles.

Il aurait alors reçu différentes apparitions. Dieu le Père et le Christ, dès 1820, lui ordonnent de ne plus faire partie d'une communauté pour restaurer celle du Christ. Puis, le 21 septembre 1823, c'est au tour de Moroni, se disant le fils de Mormon, le dernier des prophètes d'Amérique du Nord. Il lui ordonne de chercher le Livre d'Or, écrit par son père, qu'il trouvera dans une caverne

d'une montagne inconnue de tous, où l'ouvrage l'attend depuis l'an 420. Ce n'est qu'en 1827, à la troisième apparition de Moroni, qu'il trouve la caverne et le livre. Mais il est écrit en caractères inconnus ! Heureusement pour Smith, Moïse lui apparaît et lui donne les pierres d'Urim et Thummim, les deux pierres de l'Ancien Testament qu'utilisaient les juifs pour questionner Dieu. Grâce à cet enseignement, Smith lit et interprète convenablement le Livre d'Or, puis le traduit en anglais, la première édition datant de 1830.

Face aux sceptiques, il répondait que lui seul pouvait voir l'original sans mourir et avait le pouvoir de le déchiffrer, si bien que personne ne l'a jamais vu ...



Joseph Smith

### Le livre de Mormon

Le livre raconte une histoire inédite qui débute 2200 ans avant notre ère : Durant la construction de la tour de Babel, les descendants du prophète Jared émigrent en Amérique du Nord. Vers 400 av JC, un juif pieux, Lehi, parti avec sa famille en ce nouveau continent sur ordre de Dieu, a deux fils : Laman, de qui va naître le peuple indien, et Nephi, qui fera perdurer par

sa descendance la religion mosaïque et son sacerdoce. Jésus-Christ, entre sa Résurrection et son Ascension, apparaît en Amérique du Nord, forme 12 apôtres et permet la conversion de ces deux peuples. Les néphites et beaucoup de lamanites deviennent effectivement chrétiens mais au bout de quelques siècles, la foi décline et est menacée, si bien que Dieu envoie le prophète Mormon pour convertir les néphites. Depuis le V<sup>ème</sup> siècle, les lamanites ont vaincu les néphites, et Mormon a mis par écrit cette histoire, prophétisant le retour de la vraie religion par un certain ... Joseph Smith.

Disposant de son livre sacré, Smith fonde son église en avril 1830, « L'Eglise de Jésus-Christ et des Saints des Derniers Jours ». Il faut dire qu'il avait aussi ses prêtres puisqu'en 1829, Jean-Baptiste lui est apparu, ainsi qu'à son collègue Cowdery, pour leur conférer le sacerdoce d'Aaron alors que quelque temps plus tard, c'est au tour de Pierre, Jacques et Jean qui leur donnent à la fois l'autorité d'apôtres et le sacerdoce de Melchisédech. En 1835, Smith choisit lui-même douze apôtres pour convertir le monde. S'il recrute, les prétentions et l'intolérance de la secte lui créent de nombreux problèmes et Smith cherche un lieu à part. Il fonde sa ville en Illinois, Nauvoo, sorte de théocratie absolue, et le « prophète » va jusqu'à se présenter aux élections présidentielles en 1844.

En 1843, poursuivi par les reproches de son épouse pour mauvaise conduite, Smith affirme avoir reçu une nouvelle révélation d'un ange : Il faut suivre l'exemple de David et Salomon en pratiquant la polygamie. Cela induit des troubles énormes dans sa communauté et à l'extérieur. Pour faire taire toute opposition, Smith demande à ses sbires d'utiliser la force. Il est arrêté en 1844, avec son frère et, la rumeur se répandant qu'ils allaient être libérés, un groupe armé surgit pour tuer les deux prisonniers. La carrière du prophète est terminée.



*Une famille polygame chez les mormons*

## Après Smith

Le secrétaire de Smith, Brigham Young, va prendre la relève et régner 33 ans. Il est l'organisateur de la migration vers l'Ouest, où il conquiert l'Utah, dont la capitale Salt Lake City est la Nouvelle Jérusalem. A sa mort, il dispose d'une fortune de deux millions de dollars et de 17 femmes officielles. Cependant, les pressions de l'Etat face à la polygamie se font croissantes, si bien que cette pratique ne devient plus obligatoire à partir de 1890, encore une fois grâce à une révélation... Les simples frasques conjugales des deux premiers « prophètes » suffirent à elles seules de montrer leur sérieux. On peut trouver des témoignages sur leurs « guetteurs » qui leur permettaient d'aller voir leurs épouses secrètes, comme celui de John D. Lee, condamné pour avoir organisé un massacre en 1857. Smith a ainsi eu 23 femmes officielles.

## La foi et la pratique

Smith propose un Credo, dont l'explication permet de comprendre l'étendue de sa divagation. Les mormons croient en une forme de Trinité, mais Dieu le Père et le Fils ont tous deux un corps de chair et de sang. Car Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu. Jésus n'était que le premier fils du Père, et tous deux ont été polygames pour avoir le maximum d'enfants. Le but est, en effet, de fournir le maximum de corps aux « enfants-esprits » qui attendent une place pour l'éternité. Voilà qui justifie le principe polygame.

La Révélation n'est pas contenue dans la Bible seule, à qui il faut ajouter le Livre de Mormon, « Doctrine et Alliance » et la « Perle de Grand Prix », sans oublier toutes les prophéties qui s'accumulent jusqu'à l'heure actuelle. Par exemple, en 1978 a été révélé que, finalement, les noirs ne sont plus interdits d'accès à la prêtrise. Ajoutons que Jésus reviendra à la fin des temps, mais au Missouri, dans le comté de Jackson.

Ils proposent des sacrements, comme le baptême par immersion, la repentance, l'imposition des mains pour communiquer le Saint-Esprit. Ils conservent les deux sacerdoce, d'Aaron et de Melchisédech, une « Sainte-Cène » avec du pain et de l'eau puisque l'alcool est prohibé. Certains sacrements sont secrets, comme « le mariage pour l'éternité », par lequel les couples sont scellés pour la vie future, de même que les enfants aux parents. Citons aussi le « baptême des morts », qui procure le salut aux ancêtres. En effet, n'oublions pas que l'« Eglise » véritable n'existe que depuis 1830 et qu'il faut bien s'occuper de ceux qui ont vécu avant. Les mormons sont ainsi devenus des spécialistes en généalogie, et utilisent cet argument pour recruter des fidèles. Sachez qu'ils disposent dans leur capitale d'une bibliothèque où 500 salariés ont stocké plus de 14 milliards de fiches provenant du monde entier. C'est un bon argument d'approche et leur succès est lié à leur prosélytisme légendaire et à toutes leurs œuvres comme l'organisation d'activités récréatives ou spirituelles, de bals, de voyages aux USA.

Les mormons ne sont pas considérés comme secte dans la loi française ; Mitt Romney, mormon déclaré, risque fort d'être le futur président des Etats-Unis : ils semblent avoir un bel avenir devant eux, surtout si les chrétiens demeurent indifférents.

Prions et agissons pour leur barrer la route. Ils sont dangereux non seulement parce qu'ils ont un comportement sectaire, ce que comprend la laïcité française mais aussi car leur croyance écarte les âmes du salut proposé par Notre Seigneur. Nous faisons face à une application directe du faux principe de la liberté religieuse insufflé par le Concile Vatican II. Sans cette déclaration, combien d'âmes seraient restées catholiques, notamment en Amérique Latine.

Abbé Bruno France +

## Dénoncer l'erreur à temps et à contretemps

En 2012, nous sommes rentrés dans une année anniversaire, le cinquantième de l'ouverture du concile Vatican II. Ainsi, tout en célébrant cet anniversaire, le Saint Père, a-t-il décidé de mettre cette année sous la lumière de la foi, conjuguant ainsi la foi, vertu théologique, avec l'enseignement de ce concile.

La pierre d'achoppement de ces disputes théologiques restant toujours et encore le dernier concile, quelques-uns pourraient s'étonner de la résistance et de l'opposition entêtée manifestées par la Fraternité à l'égard de ce concile. L'étonnement, voire la colère, pourrait même être à son comble devant « les bonnes dispositions » de nos interlocuteurs, devant les pas faits en faveur de la Tradition, c'est-à-dire la libéralisation de la Messe de toujours et la levée des excommunications.

Mon propos, ici, n'est pas de rentrer dans le fond du problème, de traiter des erreurs contenues dans ce concile. Ici, je m'attacherai à montrer que la Fraternité, en s'opposant et en dénonçant ces erreurs, fut-ce avec opiniâtreté, agit comme l'Eglise de Dieu a toujours agi.

Beaucoup de personnes fréquentant nos chapelles, nos priures, sont très heureuses d'y voir enseigner, dans les sermons comme dans le catéchisme, la vérité catholique comme elle fut dispensée depuis toujours dans l'Eglise. Ainsi, ces mêmes personnes nous confient leurs âmes et celles de leurs enfants, afin de les éclairer et de les sanctifier. En revanche, l'attitude, la bienveillance et la bonne humeur peuvent changer quand les mêmes pasteurs dénoncent, quelquefois avec véhémence, par une sainte colère, les erreurs, les contrevérités diffusées par certains hommes d'Eglise. Bien plus, ces mêmes fidèles se retiennent de quitter la chapelle, lors d'un sermon un peu musclé, et parfois le font définitivement, lorsque le prédicateur ose toucher aux enseignements des plus hautes autorités romaines.

Ainsi, se pose l'objet de notre propos, à savoir la condamnation de l'erreur. La Fraternité et ses prêtres doivent-ils condamner l'erreur ou seulement se contenter d'enseigner la Vérité ?

Pour répondre à cette problématique, regardons tout simplement l'histoire de l'Eglise. L'Eglise condamne-t-Elle l'erreur ?

Dans ses saints conciles et au travers de ses saints pontifes, l'Eglise a, effectivement, toujours condamné l'erreur opposée à la vérité qu'Elle venait de définir. Prenons deux exemples : - Le 1<sup>er</sup> Concile de Nicée en l'an 325 qui condamna l'hérésie d'Arius.



Saint Athanase rapporte le fait dans une lettre synodale (*Denzinger 130 : Chap. 1, n° 2*) « Avant toutes choses, on examina ce qui concerne l'impiété et l'iniquité d'Arius et de ses partisans et, à l'unanimité, il a été jugé bon de frapper d'anathème son opinion impie, les paroles et les expressions blasphématoires dont il se servait pour blasphémer le Fils de Dieu, en disant qu'« il vient du néant », qu'« avant d'avoir été engendré il n'était pas » qu'« il était un temps où il n'était pas » ... Tout cela, le saint concile l'a frappé d'anathème, ne supportant même pas d'entendre l'énormité de cette opinion impie, de cette déraison et de ces paroles

de blasphème. » - Le saint Concile de Trente (1545-1563) dans ses canons condamne les erreurs de Luther, entre autres : (*Denzinger 1751*) « Si quelqu'un dit que, dans la messe, n'est pas offert à Dieu un véritable et authentique sacrifice ou qu'« être offert » ne signifie pas autre chose que le fait que le Christ nous est donné en nourriture : qu'il soit anathème. » Même hors des conciles, les papes auront cette attitude. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans son encyclique « Quanta Cura » du 8 décembre 1864, le pape Pie IX condamne formellement et infailliblement les erreurs modernes qu'il vient de décrire. Où puise-t-il cet esprit qui le fait condamner ces nouvelles erreurs ? Dans les devoirs de sa charge et les exemples de ses prédécesseurs. Voici ce que ce bienheureux pontife écrit en introduction de sa lettre : « Tous ont appris, tous savent, et vous mieux que personne, vénérables Frères, avec quelle sollicitude, avec quelle vigilance pastorale les Pontifes Romains nos prédécesseurs ont rempli la mission à eux confiée par le Christ Seigneur lui-même, en la personne du Bienheureux Pierre, Prince des Apôtres, de paître les agneaux et les brebis : jamais ils n'ont cessé de nourrir fidèlement des paroles de la foi et de la doctrine du salut tout le troupeau du Seigneur et de le détourner des pâturages empoisonnés. En effet, gardiens et vengeurs de l'auguste religion catholique, de la vérité et de la justice, ces mêmes prédécesseurs, pleins de sollicitude pour le salut des âmes, n'ont jamais rien eu plus à cœur que de découvrir et de condamner, par leurs Lettres et Constitutions pleines de sagesse, toutes les hérésies et toutes les erreurs ; car, contraires à notre divine foi, à la doctrine de l'Eglise catholique, à l'honnêteté des mœurs et au salut éternel des hommes, ces erreurs ont excité souvent de violentes tempêtes et appelé sur l'Eglise et sur la société civile de déplorables calamités. C'est pourquoi nos mêmes prédécesseurs ont constamment opposé la fermeté Apostolique aux

*coupables machinations de ces méchants, ...* ». Ici encore, Pie IX a bien soin de montrer les deux obligations qui appartiennent à la défense de la foi : enseigner la vérité et dénoncer l'erreur.

Maintenant, voyons si cet agir fut celui des ministres de Dieu sous l'Ancien Testament. Leur comportement fut-il le même que celui des ministres du Nouveau ? Bref, y a-t-il une continuité, une unité, une cohérence sur ce point-là entre les deux Testaments ? Pour répondre, laissons tout simplement parler le prophète Ezéchiel (ch. 33) : « *La parole de Yahweh me fut adressée en ces termes : « Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple, et dis-leur : Quand je fais venir l'épée contre un pays et que les habitants de ce pays, prenant quelqu'un du milieu d'eux, l'établissent comme sentinelle, et que cet homme, voyant l'épée venir contre le pays, sonne de la trompette et avertit le peuple, si celui qui entend le son de la trompette ne se laisse pas avertir et que l'épée survienne et le surprenne, son sang sera sur sa tête : il a entendu le son de la trompette et ne s'est pas laissé avertir ; son sang sera sur lui ; mais s'il s'est laissé avertir, il aura sauvé sa vie. Que si la sentinelle, voyant venir l'épée, ne sonne pas de la trompette, et qu'ainsi le peuple ne soit pas averti, et que l'épée survienne et surprenne l'un d'entre eux, cet homme sera surpris dans son iniquité, mais je demanderai compte de son sang à la sentinelle. Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi comme sentinelle pour la maison d'Israël quand tu entendas de ma bouche une parole, tu les avertiras de ma part. Quand j'aurai dit au méchant : "Méchant, tu mourras certainement !" si tu ne parles pas pour avertir le méchant de quitter sa voie, celui-ci, étant méchant, mourra dans son iniquité ; mais je te demanderai compte de son sang. Mais si tu avertis le méchant afin qu'il se détourne de sa voie, et qu'il ne se détourne pas de sa voie, il mourra dans son iniquité ; mais toi, tu auras sauvé ton âme. »* Au chapitre suivant du même livre, le Bon Dieu condamne les mauvais pasteurs : « ... *Malheur aux pasteurs d'Israël, ... Vous n'avez pas fortifié les brebis débiles, vous n'avez pas soigné celle qui était malade, vous n'avez pas pansé celle qui était blessée, vous n'avez pas ramené celle qui était égarée, vous n'avez pas cherché celle qui était perdue ; mais vous avez dominé sur elles avec violence et cruauté. Et elles se sont dispersées, faute de pasteur ; elles sont devenues la proie de toutes les bêtes des champs, et elles se sont dispersées. Mes brebis sont errantes sur toutes les montagnes, et sur toute colline élevée ; sur toute la face du pays mes brebis ont été dispersées, et personne n'en a souci, et personne ne les recherche. ...* »

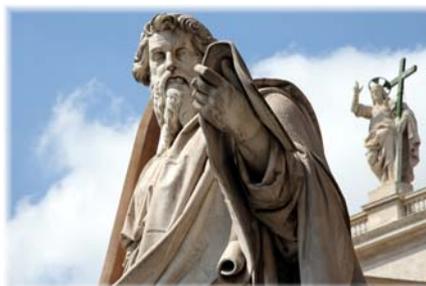
Ainsi les vrais ministres de Dieu, qu'ils appartiennent à l'Ancien ou au Nouveau Testament, ont toujours joint à l'enseignement de la vérité la dénonciation des erreurs de leur temps. Si l'on considère que là est l'agir constant des ministres de la vraie religion et

tenant compte de l'assistance du Saint-Esprit pour l'Eglise de Dieu, comment douter un instant qu'adopter un comportement contraire, se taire publiquement face aux erreurs, est une résistance au Saint-Esprit, une infidélité des ministres à la charge reçue ?

Ici, une précision est à apporter. Dans ce genre d'exercice, il ne s'agit pas de condamner les personnes. En effet, juger les personnes n'appartient qu'à Dieu seul. Lui seul est le juste juge, qui rendra à chacun selon ses œuvres. Ainsi donc, pour mettre les choses au clair, nous n'avons pas à juger le Pape ou les Evêques. En revanche, devant les fausses idées et les doctrines erronées, fussent-elles divulguées par ces derniers ou par leurs subalternes, il en est autrement. Juger est une activité de notre intelligence. Par-là, celle-ci regarde, compare, mesure un acte, une parole, un écrit par rapport à une règle. Les deux principales règles dans l'Eglise étant celles de la foi et des mœurs, il appartient donc à ses ministres, surtout aux Evêques, et en premier à celui de Rome, dont c'est la charge principale, de dénoncer l'erreur du moment. Cette dénonciation revient aussi aux prêtres et aux fidèles à leur place et sous la direction de l'Eglise enseignante. Cet agissement doit être aussi celui du père de famille vraiment catholique, dont l'une des charges est de protéger la foi et l'intelligence de son entourage. *"Le père est évêque dans sa famille"*.

Nous l'avons vu, l'Eglise a toujours enseigné la vérité conjointement avec la condamnation de l'erreur. L'amour de la vérité entraîne, doit entraîner en même temps la haine de l'erreur. Agir autrement serait suspect. C'est donc bien là, un agir catholique. « L'agir suivant l'être » selon le philosophe, il en résulte que si nous sommes catholiques, et si nous entendons le demeurer avec la grâce de Dieu, il nous faut aussi agir en catholiques...

Fidèles à la Révélation de l'Ancien et du Nouveau Testament, à Moïse consignait dans le Lévitique : « *Tu reprendras ouvertement ton prochain, et ainsi tu ne te chargeras pas d'un péché à cause de lui* », à Saint Paul écrivant à Timothée (2<sup>ème</sup> lettre, ch. 4)



« *..reprends, menace,...* »,

fidèles à l'Eglise et à ses usages, la Fraternité Saint-Pie X, ses congrégations amies et leurs fidèles ne doivent donc pas s'interrompre de dénoncer un enseignement contraire à celui de la Tradition, fut-il donné par ce concile pastoral : Vatican II.

Abbé Nicolas Jaquemet +

# Mois de Juin, mois du Sacré-Cœur

## Les apparitions de la Vierge-Marie à Pellevoisin

### Le scapulaire du Sacré-Cœur : Une consécration au Cœur de Jésus par Marie



Le scapulaire du Sacré-Cœur résume et réunit en un même symbole les dévotions au Sacré-Cœur de Jésus et à la Vierge Marie. Le scapulaire nous rappelle que la Vierge Marie nous conduit à Jésus miséricordieux.

Le 8 décembre 1876 à Pellevoisin, la Vierge Marie confie : « Vois les grâces que je répands sur ceux qui porteront le scapulaire avec confiance ». « En disant ceci, écrira Estelle Faguette, la Sainte Vierge étendit ses mains ; il en tombait une pluie abondante, et dans chacune de ces gouttes, il me semblait voir les grâces écrites telles que piété, salut, confiance, conversion, santé. »

En 1900, le pape Léon XIII reconnaît officiellement le scapulaire du Sacré-Cœur et encourage tous les fidèles (baptisés ou catéchumènes de l'Eglise catholique) à le porter. De nombreuses indulgences lui sont accordées par l'Eglise.

#### 1) Pourquoi recevoir l'imposition du scapulaire du Sacré Cœur ?

- pour se consacrer au Sacré-Cœur de Jésus.
- pour s'unir par la Vierge Marie, Mère de Miséricorde, à l'intimité du Cœur de Jésus qui a été transpercé sur la croix.

#### 2) Je m'engage à quoi ?

- à porter pieusement le scapulaire ; la médaille dite « médaille-scapulaire » peut le remplacer si celui-ci a été préalablement imposé.
- à vivre, avec la grâce de Dieu, une vie chrétienne fervente (en participant chaque dimanche à la Messe, en recevant fréquemment le sacrement de pénitence, en priant la Vierge Marie, en vivant de la spiritualité du Sacré-Cœur et de la miséricorde).

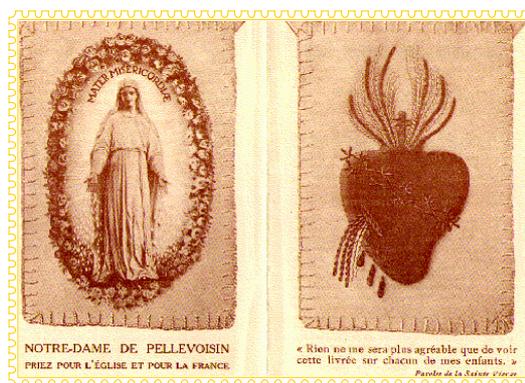
- à découvrir de plus en plus le message de la Vierge Marie à Pellevoisin et en y allant en pèlerinage.

#### 3) Que dois-je faire pour me préparer à l'imposition du scapulaire ?

- prendre connaissance du message de Pellevoisin.
- me préparer par la confession et la communion (si ma situation le permet), afin de pouvoir bénéficier de l'indulgence plénière.
- demander à un prêtre de m'imposer le scapulaire.

#### Acte de consécration au Cœur de Jésus

*Je donne et consacre au Cœur de Jésus, ma personne et ma vie, mon cœur, mon intelligence, ma mémoire et ma volonté, mes joies et mes peines, mon passé et mon avenir, afin que tout ce que je ferai et souffrirai soit pour l'amour et la gloire de Dieu. Je donne et consacre au Cœur de Jésus, en toute confiance et amour, ma famille avec ses joies et ses souffrances, l'avenir de chacun d'entre nous, notre travail, notre maison, nos gestes les plus simples. Seigneur Jésus, je choisis votre Cœur pour ma demeure, afin qu'il soit ma force dans la lutte, mon soutien dans la faiblesse, ma lumière et mon guide dans les heures de ténèbres, le réparateur de mes fautes. Cœur de Jésus, brûlez en moi tout ce qui Vous déplaît ou Vous résiste, que jamais je ne Vous oublie, que jamais je ne sois séparé(e) de Vous, et que je demeure toujours Votre serviteur. Amen !*



Scapulaire proposé dans votre chapelle.



#### INTENTIONS DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

- Mai :* les malades et les mourants.  
*Juin :* ceux qui persécutent l'Eglise.  
*Juillet :* les vocations religieuses et sacerdotales.



## ...Et Dieu donnera la victoire !

### *Nul n'est dispensé du combat*

Le combat chrétien, la paix dans la lutte, la joie dans le dénuement alors que tout est brisé et emporté : images trop guerrières, nous disent certains, et qui ne s'appliquent, en toute hypothèse, qu'à des époques révolues ou des personnages rétrogrades. Mais qu'attendez-vous, leur dirons-nous à notre tour, pour vous apercevoir que, dans l'Eglise militante, le combat est toujours la part de tous, sans exception ?

« Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups... Je suis venu apporter le glaive... Dans le monde vous aurez des persécutions... Sachez que le monde vous hait. » Depuis quand ces paroles du Maître ne seraient-elles pas valables pour

chaque fidèle : pour la sœur cloîtrée comme pour l'apôtre, pour le moine dans son couvent comme

pour le curé dans sa paroisse, pour le chrétien en pleine force chargé du temporel comme pour le vieillard sur son lit d'agonie. Dis-

sons seulement que les formations de combat et les méthodes ne sont pas les mêmes pour les apôtres, par exemple, et pour les moniales. Il serait ridicule, il serait funeste de les croire interchangeables. C'est ainsi que l'apôtre est chargé de tellement regarder le Seigneur qu'il soit capable d'annoncer sa parole inflexiblement, en livrant de la sorte sa vie pour son troupeau, alors que la moniale est uniquement chargée de regarder le Seigneur sans être occupée à la sainte prédication, en laissant le Seigneur mettre sur ses épaules le fardeau qui lui plaît, pour l'intention connue de lui ; c'est de cette manière-là que la moniale livre sa vie pour le troupeau. Mais enfin elle livre sa vie. Nul n'en est dispensé. Les corps de troupes sont différents et différente leur manœuvre, mais ce sont toujours des troupes au combat et la consigne est identique pour chacun « ne pas livrer la place que le Roy m'a confiée ». Ermite ou frère prêcheur, mère de famille ou vierge consacrée à Dieu au milieu du monde, chacun d'eux a reçu la garde d'une place, chacun d'eux a pour premier devoir de mourir à son poste plutôt que de livrer la place que lui a confiée le Roi des Rois.

*R.P. R.-Th. Calmel, O.P.  
« Sur la tombe de Psichari »,  
dans Itinéraires, n° 124*

### *Un droit et un devoir pour le chrétien*

La coopération à l'ordre du monde demandée par Dieu au chrétien en général doit éviter un spiritualisme qui voudrait lui interdire toute intervention dans les choses extérieures. (...)

L'intervention dans le monde pour soutenir l'ordre divin est un droit et un devoir qui font intrinsèquement partie de la responsabilité du chrétien et lui permettent d'entreprendre légitimement n'importe quelle action, privée, publique ou organisée, capable d'atteindre un but.

Pour se dégager de cette responsabilité, il ne suffit pas d'alléguer des prétextes subtils inventés pour excuser l'inertie de quelques chrétiens. (...) Il y en a même certains qui insinuent que c'est sagesse chrétienne que de revenir à la prétendue modestie d'aspirations des catacombes. Il serait sage, au contraire, de retourner à la sagesse inspirée de l'apôtre Paul, qui, écrivant à la communauté de

Corinthe avec une hardiesse digne de sa grande âme mais fondée sur l'entière souveraineté divine, ouvrait toutes les routes à l'action des chrétiens : « Tout est vôtre... et la vie et la mort et les choses présentes et les choses à venir : car tout vous appartient. Mais vous, vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu » (I Cor. III, 21). Il devrait même considérer comme une honte le fait de se laisser dépasser par les ennemis de Dieu en ardeur au travail, esprit d'entreprise et même de sacrifice. Il n'existe pas de terrains clôturés ni de directions interdites à l'action du chrétien : aucun domaine de la vie, aucune institution, aucun exercice du pouvoir ne peuvent être défendus aux coopérateurs de Dieu pour soutenir l'ordre divin et l'harmonie du monde.

Il n'est pas juste d'attribuer à l'esprit d'« intolérance » et de ségrégation, souvent appelé « ghetto », le fait que les catholiques s'efforcent de baser l'école, l'éducation et la formation de la jeunesse sur un fondement chrétien ; d'instituer des organisations professionnelles catholiques, de favoriser l'influence organisée des principes chrétiens même dans le domaine politique et syndical, quand la tradition et les circonstances le conseillent. Ce ne fut pas seulement l'« idée » chrétienne purement abstraite qui créa dans le passé la haute civilisation dont sont justement fières les nations chrétiennes, mais les réalisations concrètes de cette idée, c'est-à-dire les lois, les ordonnances, les institutions fondées et promues par des hommes travaillant pour l'Eglise et agissant sous sa conduite ou du moins sous son inspiration. La hiérarchie catholique n'a pas eu uniquement le souci que la lumière de la foi ne s'éteignît pas, mais par des œuvres concrètes de gouvernement, de disposition, de choix et de désignation d'hommes, elle a constitué cet ensemble complexe d'organismes vivants qui, à côté d'autres qui ne lui appartiennent pas, sont à la base de la société civile.

*Pie XII  
Radio-Message de Noël, 22 décembre 1957*

# Doctrine

## *La Petite somme théologique de saint Thomas d'Aquin*

par R.P. Lebrethon

### SACREMENT DE L'EUCCHARISTIE CONSIDÉRÉ DANS SA NATURE

#### 1. - L'Eucharistie est-elle un sacrement ?

Dans une oraison que nous récitons à la Messe, nous disons : « Que ce sacrement, qui est le vôtre, nous préserve de tout châtiment. » Subvenir aux besoins de l'homme dans la vie spirituelle, qui, comme nous l'avons dit, a beaucoup d'analogie avec la vie corporelle, telle est la fin des sacrements de l'Eglise. Or, si la vie de notre corps, outre la génération et la croissance, exige la nutrition, il ne suffit point non plus à notre âme de naître spirituellement par le Baptême, ni d'obtenir la croissance spirituelle par la Confirmation ; il lui faut un sacrement qui soit son aliment spirituel, l'Eucharistie.

On dira peut-être que la Confirmation étant un sacrement, l'Eucharistie, qui a, comme elle, pour but de perfectionner l'homme, n'en est pas un, deux sacrements ne pouvant avoir la même fin. Mais il y a deux sortes de perfection : l'une est en nous-mêmes, et nous y arrivons par la croissance ; voilà celle que donne la Confirmation. L'autre nous vient des principes extrinsèques qui nous environnent, de la nourriture, des vêtements et des autres choses pareilles, propres à nous conserver la vie. Telle est celle que donne l'Eucharistie, véritable nourriture de notre âme. La Confirmation et l'Eucharistie n'ont donc pas précisément le même but.

#### 2. - L'Eucharistie est-elle un seul sacrement ou plusieurs ?

Quoique l'Eucharistie ait, pour ainsi dire, deux matières et deux signes, à savoir le pain et le vin qui y sont l'objet d'une double consécration, elle n'en est pas moins un seul sacrement, par la raison que la nourriture spirituelle et le breuvage spirituel dont Notre-Seigneur a parlé en disant : « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage » (*Jean, VI, 56*), concourent à produire une seule réfection de l'âme. Comme l'aliment sec et l'aliment liquide produisent une même fin, qui est la réfection

du corps ; ainsi ce sacrement est un par l'unité de la réfection de l'âme.

#### 3. - L'Eucharistie est-elle de nécessité de salut ?

« Ne croyez pas, écrivait saint Augustin à Boniface, que les enfants ne puissent pas être sauvés sans avoir reçu le corps et le sang du Christ. »

Il faut distinguer dans l'Eucharistie le sacrement et la chose du sacrement. La chose de ce sacrement, nous l'avons vu, n'est autre que l'unité du corps mystique auquel on doit appartenir pour être sauvé, puisqu'il n'y a pas de salut hors de l'Eglise, dont l'arche de Noé fut autrefois la figure. Mais il a été dit plus haut que, avant la réception même d'un sacrement, on peut en avoir la chose, par le désir de le recevoir. Avant donc de s'approcher de l'Eucharistie, l'homme, qui en a formé le vœu, peut par cela même obtenir le salut, comme on l'obtient, avant le Baptême, par le désir seul du Baptême. Mais, ici, il importe de remarquer une double différence entre ces deux sacrements. Le Baptême est le principe de la vie spirituelle et la porte des sacrements ; il est nécessaire de le recevoir pour commencer à vivre spirituellement. L'Eucharistie étant nécessaire seulement pour consommer la vie spirituelle, et non absolument pour la donner, il suffit au salut de la recevoir par le vœu à la façon d'une fin que l'on possède par le désir et par l'intention. Voici l'autre différence. Si le Baptême dispose l'homme relativement à

l'Eucharistie, l'Eglise, en le donnant aux enfants, les y prépare ; et, de même que les enfants baptisés croient par la foi de l'Eglise, ils désirent pareillement le sacrement de l'Eucharistie par l'intention de l'Eglise. Ils en reçoivent, par conséquent, la chose. Le Baptême, au contraire, n'étant précédé d'aucun sacrement, les enfants, avant de le recevoir, n'en ont aucunement le vœu, dont les adultes sont seuls capables. Ils ne peuvent conséquemment recevoir la chose du sacrement en dehors du sacrement lui-même. Pour ces deux motifs, l'Eucharistie n'est pas de nécessité de salut, de la même manière que le Baptême.

Je sais bien que Notre-Seigneur a dit : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en



vous. » (*Jean VI.*) Mais, selon la remarque de saint Augustin, chaque fidèle devient participant du corps et du sang du Seigneur le jour où le Baptême l'incorpore à Jésus-Christ comme membre de son corps mystique.

#### 4. - Convient-il de donner plusieurs noms à l'Eucharistie ?

Le sacrement de l'Eucharistie, par ses rapports avec le passé, le présent et l'avenir, nous offrant une triple signification, il convient de l'appeler : 1° sacrifice, en tant qu'il est le mémorial de la passion de Jésus-Christ, qui fut un vrai sacrifice ; 2° communion, tant parce qu'il nous rend participants de la chair et de la divinité de Jésus-Christ avec lequel il nous met en communication, que parce qu'il représente l'unité de l'Eglise, dans laquelle il agrège les hommes et les fait communiquer ensemble, en les unissant les uns aux autres ; 3° viatique, car, tout en figurant par avance la possession de Dieu qui nous sera donnée dans le ciel, il nous procure un secours pour arriver à notre patrie ; 4° eucharistie, c'est-à-dire bonne grâce, soit parce que la vie éternelle, dont il est le gage, est une grâce ; soit parce qu'il contient Jésus-Christ, qui est plein de grâce.

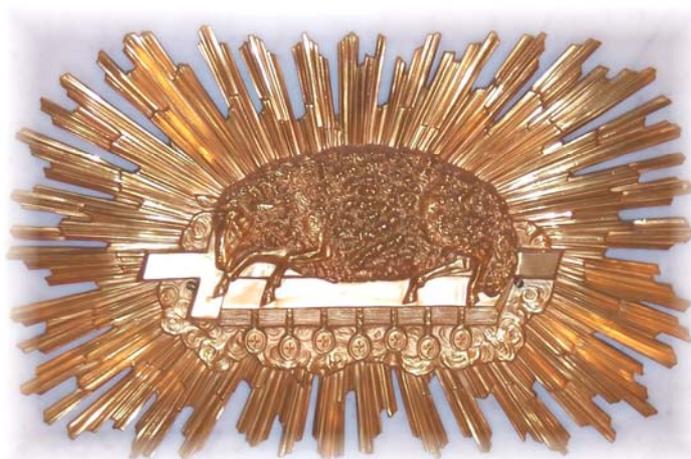
Ce sacrement est encore nommé hostie, en tant qu'il contient la personne même du Christ, que saint Paul appelle « l'hostie du salut. »

#### 5. - L'institution de l'Eucharistie a-t-elle été convenable ?

Il convenait que le Christ, dont il est écrit : « Il a bien fait toutes choses » (*Marc, VII, 37*), instituât la sainte Eucharistie dans la Cène, où, pour la dernière fois, il se trouvait avec ses disciples. - 1° Il est contenu

lui-même dans ce sacrement ; et c'est pourquoi, sur le point de priver ses disciples de sa forme visible, il se donna réellement à eux sous l'espèce sacramentelle, afin que, selon les expressions d'Eusèbe d'Emèse, « Nous puissions honorer perpétuellement, sous le voile d'un mystère, ce qu'il offrait une fois pour notre rédemption » - 2° Personne

n'a jamais pu être sauvé sans la foi à sa passion, suivant cette parole de Saint Paul : « Dieu l'a proposé comme une victime de propitiation à ceux qui auraient foi en son sang. » (*Rom. III, 25*.) Il a fallu, dès lors, qu'à toutes les époques, sa passion fût représentée par quelque signe. Elle le fut, sous l'Ancien Testament, par l'agneau pascal ; et c'est ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Le Christ, notre pâque, a été immolé. » (*I Cor. V, 7*.)



Elle l'est, dans le Nouveau Testament, par le sacrement de l'Eucharistie ; qui la rappelle comme accomplie, tandis que l'agneau pascal la figurait par avance. Ce ne fut pas sans motif, on le voit, qu'au moment où elle allait avoir lieu, le Sauveur substitua ce nouveau sacrement à l'ancien qu'il venait de célébrer. « Les ombres, dit très bien saint Léon, devaient disparaître en face de la réalité. » - 3° Les dernières paroles d'un ami qui s'éloigne se gravent mieux dans notre mémoire ; à ce moment surtout, notre affection devient plus intense, et notre âme retient davantage ce qui la touche profondément. Comme rien de plus grand que le corps et le sang du Christ ne pouvaient être offerts en sacrifice, Notre-Seigneur pour faire sentir la profondeur d'un tel sacrement et lui concilier la plus grande vénération, voulut l'instituer à l'heure suprême où il allait partir pour le calvaire.

Les uns diront que l'institution de l'Eucharistie n'aurait pas dû être différée jusqu'à ce moment ; les autres, qu'elle ne devait pas avoir lieu avant la passion, dont elle est le mémorial. Aux premiers on répondra qu'il était impossible que l'Eucharistie fût instituée avant l'Incarnation, parce qu'étant le sacrement parfait de la passion du Christ, elle devait contenir sa personne même qui a souffert ; aux seconds, qu'elle a été instituée pendant la Cène, pour être à l'avenir le mémorial de la passion accomplie ; et que, pour le faire bien entendre, le Sauveur dit expressément, en parlant au futur : « Toutes les fois que vous ferez ceci.... »

#### 6. - L'agneau pascal était-il la principale figure de l'Eucharistie ?

Melchisédech, le pain et le vin qu'il offrit, les sacrifices anciens, et surtout celui de l'expiation, la manne descendue du ciel, annonçaient, dans leur ensemble, l'Eucharistie, la personne même de Jésus-Christ et l'effet de l'Eucharistie, qui est de nourrir nos âmes. Mais aucune figure ne fut plus expresse que l'agneau pascal, qui, lui seul, représentait le sacrement de l'Eucharistie sous toutes

ses faces, tellement que saint Paul a pu dire : « Le Christ, notre agneau pascal, a été immolé. » (*I Cor. V, 7*.) Il figurait, d'abord, les espèces sacramentelles, car on le mangeait avec du pain azyme ; ensuite le corps du Christ, immolé comme un innocent agneau ; enfin l'effet de l'Eucharistie, qui est de protéger les chrétiens par le sang du Christ, comme il protégea les Israélites contre l'ange exterminateur.

## Le bel exemple d'un jeune saint

Ce jeune saint, c'est Dominique Savio, l'élève modèle de saint Jean Bosco. Il venait d'entrer en 4<sup>ème</sup>. Comme Don Bosco n'avait pas encore de professeur pour cette classe, Dominique fut inscrit au cours que dirigeait un professeur en ville. Ce dernier avait surtout des élèves riches appartenant à la noblesse de Turin. Malgré cela, Dominique, simple fils de forgeron de village, était si gentil, si serviable, que tous ses camarades l'aimaient.



Un jour, raconte Don Bosco, deux des compagnons de Dominique eurent une violente querelle. Malgré la noble condition de leurs familles ils s'insultèrent copieusement puis terminèrent en injuriant réciproquement leurs parents ! Les gros mots n'ayant pas réussi à les satisfaire, les deux garçons résolurent de se retrouver au sortir de l'école et de se battre en duel dans les terrains vagues où s'élevaient alors les remparts de la ville. Par bonheur Dominique eut vent de la chose et le saint garçon résolut de réconcilier ces deux ennemis. Mais comment y parvenir ? Ni l'un ni l'autre ne paraissait vouloir céder et tous les deux étaient plus âgés et plus forts que lui... Dominique commença donc par prier pour eux avec ferveur, demandant au ciel de l'aider dans cette difficile entreprise.

A la première récréation il prit à part ses deux camarades et essaya de leur faire entendre raison. Hélas, ce fut peine perdue ! Rentré en classe il fit alors passer à chacun un billet les menaçant de faire savoir la chose au directeur de l'école et au besoin à leurs parents. Ce deuxième appel ne fut pas plus écouté que le premier. Dominique attendit alors les deux garçons au sortir de la classe et leur dit :

- Puisque vous ne voulez rien entendre, je veux vous demander une faveur. Vous me l'accorderez, j'en suis sûr, au nom de notre amitié. Laissez-moi mettre une petite condition à votre rencontre de ce soir.

- Parce que c'est toi, d'accord, dirent les deux garçons, mais il ne faut pas que cette condition empêche le duel ! Nous ne serons contents que lorsque l'un de nous deux sera étendu par terre !

Le pauvre Dominique tremblait en entendant de pareils propos mais dans l'espoir d'éviter le pire il promit :

- La condition que je mettrai n'empêchera pas la bataille !

- Bon, répondirent les garnements, mais quelle est-elle ?

- Je vous la dirai quand nous serons arrivés sur le terrain.

- Tu vas appeler quelqu'un, répliquèrent les garçons.

- Non, j'irai seul avec vous.

Là-dessus, la cloche sonna et l'on entra pour la dernière heure de classe.

Sur le déclin du jour les trois élèves quittaient l'école pour se diriger vers l'ancienne citadelle de la ville... Loin de se calmer, la colère des deux adversaires n'avait fait que

croître et le pauvre Dominique eut toutes les peines du monde à les empêcher de se battre en pleine rue.

Arrivés sur le terrain, le courageux pacificateur les laissa se placer à une certaine distance et faire leur provision de pierres. Le duel allait commencer lorsqu'il s'avança et leur dit :

- Avant de vous battre vous devez remplir la condition promise !

- Quelle est-elle ? demandèrent les deux combattants.

L'adolescent tire alors une petite croix qu'il porte toujours suspendue au cou et l'élevant au-dessus de sa tête ajoute :

- Je veux que chacun d'entre vous fixe bien ce crucifix puis, en jetant une pierre sur moi, dise à haute voix : Jésus, qui était innocent, est mort en pardonnant à ses bourreaux ; moi qui suis un pécheur, je veux me venger et publiquement !

Après avoir dit ces paroles, Dominique alla se mettre à genoux devant celui qui paraissait le plus excité et lui demanda :

- Frappe et lance sur ma tête la première pierre !

Surpris le camarade proteste :

- Mais je n'ai rien contre toi ! Je suis même prêt à te défendre si quelqu'un veut te faire du mal !



Profitant de ce moment d'hésitation Dominique va vers l'autre compagnon et lui répète la même proposition. Il en reçoit la même réponse...

- Alors, dit-il en se dressant courageusement devant eux ; vous êtes prêts à vous battre pour me défendre, moi qui ne suis rien, et vous n'êtes pas capables de vous pardonner par amour pour Dieu qui a donné tout son sang pour sauver votre âme !

Et tremblant d'émotion Dominique élève à nouveau son petit crucifix devant ces deux compagnons ! Désarmés par tant de charité et de courage les deux ennemis s'avancent vers lui, tête basse et, rougissants, lui tendent la main.

« Je me sentais tout bouleversé, dira l'un d'eux et je tremblais de tous mes membres ! »

« J'avais honte, avoua l'autre, d'avoir ainsi obligé un camarade si bon à faire une pareille besogne ! »

Tous les deux, après s'être réconciliés, suivirent le conseil de leur saint ami et allèrent se confesser, retrouvant, avec le pardon de Dieu, la paix du cœur.

La conduite de Dominique en cette circonstance, conclut Don Bosco, doit servir d'exemple à tous les enfants chrétiens. C'est ainsi qu'ils doivent agir quand ils voient des camarades se mettre en colère ou s'exposer à faire de graves sottises.

N'oublions pas non plus que le premier devoir d'un vrai disciple de Jésus-Christ est de pardonner toujours, même à ses ennemis.

*Vie de Dominique Savio*

# La théorie du genre

Entrée en force depuis quelques années alors que la France était épargnée, cette théorie - dénommée « gender » dans la version anglo-saxonne - s'impose par le haut, via les grandes écoles et dans toute la population dès le programme de la classe de première. C'est une nouvelle phase de destruction de notre civilisation qui entre en jeu : chacun choisit d'être homme, femme, ou autre chose...

## Les origines : une forme de féminisme

Le socle de cette doctrine est issu des mouvements féministes américains des années soixante. Il s'agit de dénoncer les aspects sociaux de la distinction sexuée, en tant que porteurs d'oppression. Selon eux, la femme est soumise, elle réagit d'abord en tant que femme, pour se grouper et revaloriser sa condition. Mais un nouveau féminisme surgit, qui ne veut ni de la pseudo-infériorité de la femme dans la société, ni du cadre accepté par les précédentes : Il n'y a pas de différence homme-femme car la nature ne fixe pas les différences sexuelles. La phrase de Simone de Beauvoir résume tout leur message : « *On ne naît pas femme, on le devient* ». Cette logique est simplement portée à son paroxysme : chacun choisit son identité en se construisant par ses actes. Etre mâle ou femelle dans son corps n'a pas plus d'importance que la couleur des yeux, chacun se crée soi-même par son orientation sexuelle librement assumée. La société, par ses pressions, crée donc artificiellement des catégories qu'on appelle homme et femme, et qui mènent à une inégalité.

Judith Butler fut la fondatrice de cette école dans les années soixante dix, et son ouvrage phare, traduit depuis 2005, annonce sa détermination : « Trouble dans le genre - pour un féminisme de la subversion ». Elle a depuis été relayée par de nombreux organismes internationaux, notamment la conférence de Pékin de 1995 où des féministes « radicales » ont imposé l'idée de remplacer le mot « sexe » par le mot « genre » afin de mettre en pratique leur doctrine.

## Une idéologie dévastatrice

Les bases philosophiques de ce système rassemblent à tout ce que mai 68 a pu nous exposer : un peu de néo-marxisme, puisque notre société sexiste vise l'oppression politique. Butler compare ainsi les relations hommes-femmes à l'Apartheid.

Une bonne dose d'existentialisme puisqu'on nie la nature. Chacun se construit de A à Z. Ce qui signifie aussi que l'on sépare totalement l'âme du corps, il n'y a plus d'union entre les deux. On aboutit au rêve de liberté absolue puisque l'homme domine totalement la nature, notamment celle de son corps.

Nos philosophes français des sixties sont aussi appelés en renfort : Derrida, qui a proposé la déconstruction. Pour arriver à ses fins, ladite madame Butler veut déconstruire (c'est-à-dire détruire) non seulement le genre, mais aussi la famille et la reproduction. Ce n'est donc pas qu'un aspect individuel qui est attaqué, c'est la société qui doit être rasée. Car outre les « orientations personnelles », la famille est dangereuse, elle maintient la femme dans une forme d'esclavage et conditionne les enfants à accepter le mariage comme naturel. La famille sera donc attaquée. Elle sera polymorphe, à savoir homoparentale ou monoparentale ou encore recomposée. Ne sommes-nous pas engagés depuis longtemps dans cette phase ?

Enfin, la reproduction doit être reformulée. Les femmes doivent se libérer de leur contrainte corporelle, comme visant une véritable désincarnation. Ainsi toutes les techniques et les pratiques sont permises : mères porteuses, adoption pour les couples de même sexe, assistance médicale à la procréation, dont le nom du donneur importe peu puisque le côté biologique est secondaire... Tous les moyens sont assurés pour donner un « droit à l'enfant » en toute liberté. On passe même de la notion de parenté à « parentalité », qui ne vise que la fonction d'éducation, en omettant la filiation biologique et le lien juridique avec l'enfant.

Tout le schéma théorique est donc bien huilé pour pouvoir s'imposer en pratique dans nos démocraties modernes, où les lobbies LGBT tout-puissants sont des alliés de poids du « gender » en vue de s'accorder tous les droits. Toujours plus délirant, le gender débouche sur le « queer » encore plus subversif, qui vise à ce que chacun ne se reconnaisse plus dans cette société « hétérosexiste ». Mais la suite du programme approche, car déjà en Allemagne les groupes proches des Verts, faisant sauter tous les verrous, cherchent à imposer la possibilité de relations entre enfants et adultes, tout étant prévu pour que cette « éducation » se passe dès la maternelle, comme M. Cohn-Bendit en a déjà fait l'expérience. Sommes-nous dans le Meilleur des Mondes ?

Abbé Bruno France + 

## Nos joies

**Baptême de :** Constance Fontaine, le 3 mars 2012, née le 4 février,  
Pierre-Louis Boisnard, le 21 avril 2012, né le 12 avril,  
Elisabeth Salaün, le 22 avril 2012, née le 15 avril.

Toutes nos félicitations aux parents.

# Chronique du prieuré

## Mars

**Samedi 17** : Assemblée Générale de la DFCY. Dans une ambiance sereine, le bureau a été renouvelé.

**Lundi 19** : Début des travaux de peinture à l'église Sainte Foy de Jouy. Les murs intérieurs ont trouvé une nouvelle jeunesse.



Les équipes de bénévoles se sont relayées pendant près de deux semaines sur ce chantier d'envergure. Merci une nouvelle fois à tous les participants. La mairie a œuvré en même temps en aménageant l'allée du cimetière, ce qui permet un accès facilité aux personnes à mobilité réduite et un aspect plus soigné. Des travaux d'évacuation des eaux de pluie ont également été entrepris et permettront de limiter l'humidité de notre église qui s'embellit de mois en mois. Un grand merci au conseil municipal, qui sait sauvegarder son patrimoine.



**Dimanche 25** : Il n'y a pas eu de messe à Jouy, en raison des travaux.

**Mardi 27** : Conférence du Père Jean Dominique sur les liens entre Saint Joseph et la Tradition. Les auditeurs furent charmés par son propos et son enthousiasme.

## Avril

**Dimanche 1<sup>er</sup>** : Procession des Rameaux. Cette année, la bénédiction a eu lieu au jardin public de Jouy-Mauvoisin ; la procession fut donc plus longue que d'habitude, toujours avec la même affluence. Nous avons eu la joie de célébrer cette fête dans notre église repeinte et nettoyée avec soin.

**Jeudi 5** : Pour le Jeudi-Saint, la messe vespérale a eu lieu à 20h30 à Jouy.

**Vendredi 6** : Le chemin de Croix a eu lieu à 15 heures au prieuré. Comme l'an passé, il s'est déroulé en plein air, sous le soleil. Les nombreux fidèles présents ont pu ensuite assister à la fonction liturgique à Mantes.

**Samedi 7** : la vigile pascale a débuté à 22 heures, suivie de la messe chantée et du désormais traditionnel chocolat chaud à l'issue. Qu'ajouter sinon que l'alléluia de la messe pascale est le résumé de notre joie ?

**Dimanche 22** : Après-midi champêtre à la ferme de Heurteloup. La pluie qui tombait par à-coups n'a pu empêcher les enfants d'aller faire un tour en barque sur le plan d'eau ni de profiter du circuit de poney. Le pain biologique était également au rendez-vous, avec démonstration de l'art du boulanger. Merci aux organisateurs.

**Mardi 24** : Conférence de M. l'abbé Jaquemet sur l'encyclique Quanta Cura de Pie IX, condamnant les erreurs modernes.

Rappelons que nous pouvons fournir les enregistrements des conférences sur demande.



*Les fidèles et l'un de nos abbés du prieuré Saint-Jean étaient heureux de suivre M. l'abbé Boivin en Terre Sainte.*

# Prieuré Saint-Jean

2, rue Jean Hoët - 78200 MANTES-la-JOLIE

Tel. : 01 30 33 58 07 - fax : 01 34 97 83 74

mail : prieurestjeanmantes@sfr.fr

Messes	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jouy	10 h. 30						
Mantes	8 h. 30	7 h. 20 18 h. 30	6 h. 50 <sup>(1)</sup> 18 h. 30	6 h. 50 <sup>(1)</sup>	18 h. 30	18 h. 30	7 h. 20 11 h. 30
Goussonville		7 h. 20 <sup>(2)</sup>	7 h. 20 <sup>(2)</sup>	11 h. 15 <sup>(2)</sup>	7 h. 20 <sup>(2)</sup>	7 h. 20 <sup>(2)</sup>	

<sup>(1)</sup> En période scolaire : 6h50 ; en vacances : 7h15.

<sup>(2)</sup> Sauf pendant les vacances.

**Chapelet** : au prieuré, lundi, mercredi, vendredi et samedi à 19h10.

**Salut du Saint-Sacrement** : au prieuré, jeudi à 19h10.

**Confessions** :  
- à Jouy, le dimanche, de 10h00 à 10h25.  
- au prieuré, le samedi, de 11h00 à 11h25,  
le dimanche, de 8h00 à 8h25.

## Dates à retenir

### Mai :

**Mardi 8** : Fête de l'école de Goussonville.

**Jeudi 10** (20h00) : Catéchisme pour adultes débutants.

**Dimanche 13** : Hommage à Sainte Jeanne d'Arc à Paris.

**Lundi 14** (17h00) : Procession et messe des Rogations,  
à la ferme de Heurteloup.

**Jeudi 17** : Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ.

**Dimanche 20** : Marche d'entraînement au pèlerinage,  
vers Thoiry.

**Lundi 21** (20h30) : Cours d'introduction à la théologie.

**Jeudi 24** (20h00) : Catéchisme pour adultes débutants.

**26/27/28** : pèlerinage de Pentecôte.

*Attention, le dimanche 27, pas de Messe à Mantas,  
une seule Messe à Jouy, à 10h30.*

### Juin :

**Vendredi 1<sup>er</sup>** : Premier vendredi du mois.

**Samedi 2** (16h00) : Confirmations à Conflans.

**Dimanche 3** : Communions solennelles à Jouy.

**Jeudi 7** (20h00) : Catéchisme pour adultes débutants.

**Dimanche 10** : Fête-Dieu au Prieuré - Premières Com-  
munions -Procession dans les rues de Mantas.

#### Pas de messe à Jouy.

**Jeudi 21** (20h00) : Catéchisme pour adultes débutants.

**Dimanche 24** : Kermesse et fête des trente ans du prieu-  
ré.

**Jeudi 28** : Consécration de l'église du Cœur Immaculé  
de Marie à Ecône.

**Vendredi 29** : Ordinations au sacerdoce et au diaconat à  
Ecône.

#### *Attention :*

Pendant les mois de juillet et août, il n'y aura pas de Messe à Mantas le dimanche,  
mais une seule Messe à Jouy à **11 h 00 à partir du 8 juillet jusqu'au 19 août inclus.**